

Une décision infâme

9 août 2016



Une décision infâme

La ministre du travail Myriam El Khomri a donc décidé de valider le licenciement de notre collègue suite aux événements du 5 octobre. Elle désapprouve ainsi le rapport circonstancié de l'Inspection du Travail, sans apporter aucun élément expliquant ce désaveu. Cette validation du licenciement sans preuve se fait également sans panache, en catimini de la torpeur du mois d'août.

Le gouvernement et la direction d'Air France ont beau jeu d'appeler à un « dialogue social apaisé », les faits sont là. La direction licencie injustement des collègues, sans raison ni preuve, et trouve un gouvernement pour appuyer ces licenciements. Cette décision du gouvernement est éminemment politique et prouve une fois encore, après le passage en force de la loi travail, de quel côté se trouve ce gouvernement : du côté des patrons et des actionnaires !

SUD Aérien réitère sa solidarité totale avec tous les salariéEs licenciéEs ou sanctionnéEs suite au 5 octobre.

Nous étions plus de 3000 le 5 octobre dernier. Depuis la situation sociale au sein de la compagnie s'est encore détériorée. Nul doute que la prochaine rentrée sera plus chaude que la précédente. Et SUD Aérien sera présent au côté des salariéEs dans la mobilisation.

Le Bureau National, 9 août 2016

SUD Aérien - BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Portail : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudat@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org



Sud Aerien



@SudAerien

La ministre du travail Myriam El Khomri a donc décidé de valider le licenciement de notre collègue suite aux évènements du 5 octobre. Elle désapprouve ainsi le rapport circonstancié de l'Inspection du Travail, sans apporter aucun élément expliquant ce désaveu. Cette validation du licenciement sans preuve se fait également sans panache, en catimini de la torpeur du mois d'août.

Le gouvernement et la direction d'Air France ont beau jeu d'appeler à un « dialogue social apaisé », les faits sont là. La direction licencie injustement des collègues, sans raison ni preuve, et trouve un gouvernement pour appuyer ces licenciements. Cette décision du gouvernement est éminemment politique et prouve une fois encore, après le passage en force de la loi travail, de quel côté se trouve ce gouvernement : du côté des patrons et des actionnaires !

SUD Aérien réitère sa solidarité totale avec tous les salariéEs licenciéEs ou sanctionnéEs suite au 5 octobre.

Nous étions plus de 3000 le 5 octobre dernier. Depuis la situation sociale au sein de la compagnie s'est encore détériorée. Nul doute que la prochaine rentrée sera plus chaude que la précédente. Et SUD Aérien sera présent au côté des salariéEs dans la mobilisation.

Une décision infâme

La ministre du travail Myriam El Khomri a donc décidé de valider le licenciement de notre collègue suite aux événements du 5 octobre. Elle désapprouve ainsi le rapport circonstancié de l'Inspection du Travail, sans apporter aucun élément expliquant ce désaveu. Cette validation du licenciement sans preuve se fait également sans panache, en catimini de la torpeur du mois d'août.

Le gouvernement et la direction d'Air France ont beau jeu d'appeler à un « dialogue social apaisé », les faits sont là. La direction licencie injustement des collègues, sans raison ni preuve, et trouve un gouvernement pour appuyer ces licenciements. Cette décision du gouvernement est éminemment politique et prouve une fois encore, après le passage en force de la loi travail, de quel côté se trouve ce gouvernement : du côté des patrons et des actionnaires !

SUD Aérien réitère sa solidarité totale avec tous les salariéEs licenciéEs ou sanctionnéEs suite au 5 octobre.

Nous étions plus de 3000 le 5 octobre dernier. Depuis la situation sociale au sein de la compagnie s'est encore détériorée. Nul doute que la prochaine rentrée sera plus chaude que la précédente. Et SUD Aérien sera présent au côté des salariéEs dans la mobilisation.

Le Bureau National, 9 août 2016

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Portable : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org

 Sud Aerien  @SudAerien

- Emplacement : [ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >
- Adresse de cet article : <https://solidaires.org/Une-decision-infame>

